

Des bancs pour handicapés

Dans la zone du port, trois bancs un peu particuliers ont été installés par la commune. Ils ne peuvent accueillir que deux personnes et au milieu, un «trou» permet à une chaise roulante d'y prendre place.

La Commune de Cortaillod a été approchée en automne 2013 par la Fondation Cérébral qui désirait installer des bancs d'une toute nouvelle génération (fabriqués aux Pays-Bas). Ils sont utilisables par les personnes en chaise roulante ou en déambulateur et, bien évidemment, par toute autre personne désirant simplement s'asseoir!

La particularité de ces bancs est que la chaise roulante se met au milieu des personnes assises (place vide au centre du banc), incluant ainsi ces personnes au groupe. Elles ne doivent plus être mises à l'écart, soit à gauche ou à droite du banc traditionnel. Ce sont les premiers bancs de ce genre installés dans le canton de Neuchâtel, dont Cortaillod est le pionnier. Par contre, il en existe déjà dans le canton de Zurich.

Infrastructures accueillantes

«Beaucoup de personnes viennent et aiment se promener le long de nos rives à Cortaillod, et ces bancs font partie des infrastructures accueillantes pour ces personnes qui viennent quasiment chaque après-midi de beau temps, explique la conseillère communale Clau-



Les deux bancs installés au bout de la jetée du port permettent aux handicapés de s'installer confortablement, et facilement.

Photo: H. Vivarelli

dia Glauser. En tout, trois bancs de ce type – subventionnés par la Fondation Cérébral, la participation de la commune ayant été minime, symbolique – ont été installés: deux au bout de la jetée du port et un le long du chemin de la Jeunesse, donnant la vue sur les coteaux.»

«La pose de ces bancs a été très controversée, les gens ne comprenaient pas ce que ce «trou» venait faire là au milieu, explique encore Claudia Glauser. Il était

donc important d'expliquer à la population la raison d'être de ces bancs et leur utilisation.

En plus de ces deux bancs de la jetée du port, un banc «traditionnel» sera aussi posé à cet endroit, tout prochainement. «Les gens ont l'impression que la commune ne pense qu'aux personnes handicapées. Ce n'est pas le cas», conclut la conseillère communale.

(comm-réd)